Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 037-213700180-20260924-DEL_240926_05-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département d'Indre-et-Loire
Commune de BALLAN-MIRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 septembre 2026

Date de la convocation du Conseil municipal : 18 septembre 2026
Nombre de Conseillers en exercice : 29
Nombre de Conseillers présents : 26
Nombre de pouvoirs : 2
Nombre de votants : 28

L'An Deux Mil Vingt Six, le Vingt Quatre Septembre, à 19 heures, le Conseil municipal de la Commune de BALLAN-MIRE étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de M. Thierry CHAILLOUX, Maire.
La séance est publique.

Etaient présents : MM. CHAILLOUX, JAVELOT, LE GOFF, METAY, FERIAL, LOGEAIS, PASQUIER, DESCROIX, JEGO, LICHERON, DESNOUX, RICHET, FANDANT, MARCHAND, LOUVEAU, TIEURCELIN, RUTARD, DONNEAU, POISSON, FOUGERE, DEZE, ANDRE, DE BABO, JANER, BRICE, GONNEL.

Etaient excusés : MM. : GOUJON, JAHAN.

Ces Conseillers avaient donné respectivement pouvoir à : MM. : CHAILLOUX, DESNOUX.

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer. M. le Maire ouvre la séance.

A été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire : Mme Brigitte DONNEAU

Délibération n° 05 : Décision modificative n° 3 – Budget Ville

1. La commune est redevable de la somme de 8 592 € au titre du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC). Les crédits étant prévus au BP 2026 à hauteur de 6 000 €, il est nécessaire d'abonder le chapitre 014 « atténuation de charge » de 2 600 €.

Dépenses de fonctionnement	
Chapitre 011 « Charges à caractère général » - Art. 6188 - 020	- 2 600 €
Chapitre 014 « Atténuations de produits » - Art. 7392221 – 01	+ 2 600 €
Total	**0 €**

2. La Commune doit prévoir des crédits pour engager des travaux chez un tiers suite à un constat effectué par un expert auprès du tribunal administratif d'Orléans et d'un arrêté de péril ordinaire relatifs à des désordres constatés sur un bâtiment mettant en cause la sécurité publique.
Les interventions, de l'ordre de 3 600 €, seront payées par la commune de BALLAN-MIRE puis feront l'objet de l'émission d'un titre de recettes à l'encontre du propriétaire.
Ces opérations sont comptabilisées aux chapitres 45411 en dépenses et 45412 en recettes « Travaux effectués d'office »

Recettes d'investissement	
Chapitre 45412 « Travaux effectués d'office » - Art. 45412 - 01	+ 3 600 €
Dépenses d'investissement	
Chapitre 45411 « Travaux effectués d'office » - Art. 45411 – 01	+ 3 600 €

Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 037-213700180-20260924-DEL_240926_05-DE

3. La commune va engager une étude relative à la rénovation de l'école Jean Moulin, un audit énergétique à l'espace enfance jeunesse et un audit relamping sur différents bâtiments municipaux. Pour ce faire, il est nécessaire d'abonder l'opération 200 « Patrimoine » à hauteur de 18 800 € qui sont financés par des crédits disponibles à l'opération 221 « Environnement » pour 14 800 € et 605 « Mobilier scolaire » pour 4 000 €.

Dépenses d'investissement	
Opération 200 « Patrimoine » - Art. 2031 - 020	+ 6 800 €
Opération 200 « Patrimoine » - Art. 2031 – 212	+ 12 000 €
Opération 221 « Environnement » - Art. 2121 – 76	- 14 800 €
Opération 605 « Mobilier scolaire » - Art. 21841 – 212	- 4 000 €
Total	**+ 0 €**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :
- DECIDE d'effectuer les virements de crédits suivants :

Section de fonctionnement

Dépenses

Chapitre	Montant
Chapitre 011 - Charges à caractère général Art. 6188 – 020	- 2 600 €
Chapitre 014 - Atténuations de produits Art. 7392221 - 01	+ 2 600 €
TOTAL	+ 0 €

Section d'investissement

Recettes

Chapitre	Montant
Chapitre 45412 – Travaux effectués d'office Art. 45412 - 01	+ 3 600
TOTAL	+ 3 600

Dépenses

Chapitre	Montant
Opération 200 – Patrimoine Art. 2031 – 020	+ 6 800
Opération 200 – Patrimoine Art. 2031 – 212	+ 12 000
Opération 221 - Environnement Art. 2121 – 76	- 14 800
Opération 605 – Mobilier scolaire Art. 21841 - 212	-4 000
Chapitre 45411 – Travaux effectués d'office Art. 45411 - 01	+ 3 600
TOTAL	+ 3 600

Vote :
Pour : 28
Contre : 0
Abstentions : 0

MAIRIE DE BALLAN-MIRÉ (Indre-et-Loire)

Le Secrétaire de séance
Brigitte BONNEAU

MAIRIE DE BALLAN-MIRÉ (Indre-et-Loire)

Le Maire
Thierry CHAILLOUX